

Conseil d'administration de la NU le 11 mars 2022
Compte rendu de la liste « Ensemble pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche »

Compte rendu par les élu-es de la liste « Ensemble... » : nous mentionnons les points qui nous semblent les plus importants. Pour plus de précisions : contactez-nous !

Informations

La présidente se réjouit de la confirmation du label Isite et remercie tous les partenaires engagé-es depuis le début.

La présidente se réjouit de l'assouplissement des consignes sanitaires à partir du lundi 14 mars 2022, dont la fin du port du masque.

Question d'Ensemble : *l'université continuera-t-elle de fournir des masques aux collègues qui souhaitent continuer à en porter ?* Réponse de la présidente : oui. Par ailleurs, Ensemble continue de regretter que des masques FFP2 ne soient pas fournis aux collègues sur demande.

Isabelle Richard, vice-présidente (VP) international, fait le point sur la situation avec l'Ukraine et la Russie. L'université a immédiatement vérifié qu'elle n'avait pas d'étudiant-es en Ukraine : aucun-e. Par contre il y a un étudiant de la FLCE en Russie. Jusqu'ici, l'étudiant ne souhaite pas rentrer. Aucun collègue n'est en mobilité en Ukraine ou en Russie. Par contre, une cinquantaine d'étudiant-es sont en mobilité sortante dans des pays limitrophes de l'Ukraine ou la Russie.

Nous avons également des étudiant-es à l'université venant d'Ukraine ou de Russie. Ces étudiant-es ont été contacté-es pour leur proposer une assistance psychologique et sociale. Un seul retour à ce jour d'une étudiante ukrainienne, qui n'a pas demandé d'aide. Une étudiante russe rencontre des difficultés financières et a vu les services sociaux de l'université. Pas de données sur la mobilité entrante de personnels venant de Russie ou d'Ukraine.

Toutes les nouvelles collaborations avec la Russie sont suspendues. Deux accords de double diplôme existent. Le MESRI est consulté sur la possibilité ou non du renouvellement de ces doubles diplômes. Deux nouveaux accords sont suspendus.

L'université formalise sa participation au réseau des étudiant-es en exil et est université d'accueil pour les chercheur-es ukrainien-nes. La DEI coordonne aujourd'hui les demandes dérogatoires d'inscription des étudiant-es réfugié-es. Le Service universitaire des langues est sollicité pour l'apprentissage du français par ces étudiant-es.

Mais les étudiant-es étranger-es qui étaient en Ukraine ne sont pas concerné-es par la protection temporaire européenne, il-elles doivent d'abord repasser par leur pays.

La VP signale qu'un « appel à générosité » est lancé auprès des particuliers et des entreprises.

À ce jour, 11 étudiant-es ukrainien-nes ont demandé à venir à Nantes.

Le VP recherche insiste sur le fait que tout programme de recherche en collaboration avec la Russie doit être arrêté.

Ensemble remercie pour les informations données, demande un point d'information régulier (sur l'accueil des réfugié-es notamment) et rappelle sa position en faveur de l'accueil d'étudiant-es réfugié-es qui sont en danger dans leurs pays, qui vivent des situations de guerre ou de discrimination.

La présidente évoque la mise en place de la lettre d'orientation stratégique de NU. La mission démocratie universitaire a été saisie pour faire des propositions. Proposition que toute la communauté universitaire puisse participer à une « boîte à idées ». Rédaction par des groupes thématiques pilotés par les VP et composés de représentants des pôles.

Ensemble remarque que certains conseils de pôle n'ont pas été consultés sur la participation à ces groupes. La présidente répond que les directions ont désigné des personnes. *Ensemble insiste sur le fait que si ce sont les directions qui désignent les représentant-es, ils et elles représentent les directions et pas les pôles...*

Le VP stratégie présente ensuite l'appel à projet ExcellenceS. Puis les autres appels à projet à venir. L'enjeu étant d'être moins dans la réaction mais d'anticiper.

Ensemble souligne que la gestion des appels à projet est aujourd'hui très problématique dans les laboratoires qui sont déjà débordés par les projets à gérer. Qui va supporter ces nouveaux projets ?? La Directrice générale des services (DGS) répond que ce problème est en cours de réflexion et qu'il existe une réflexion pour doter les pôles, la présidence espère trouver des financements. La DRPI y travaille et espère avoir des réponses dans le courant de l'année. Un autre enjeu est de calibrer, dans la réponse à l'appel à projet, les fonctions support.

Ensemble demande qu'un résumé de chaque projet déposé soit transmis aux instances.

Déclaration d'Ensemble à propos du fonctionnement démocratique de l'établissement expérimental.

Nous voulons faire état de difficultés liées à la mise en place des conseils, CAC et conseils de pôles, notamment conseils restreints. Nous faisons ici une alerte. Cette mise en place aboutit à écarter des collègues élues, sous divers motifs. Cela a notamment abouti à la mise à l'écart arbitraire d'élues (femmes) de la liste Ensemble, aboutissant à la sous-représentation de cette liste. Soyons clair-es : cela ne nous pose pas de problème individuel de ne pas siéger, ni de problème en tant que liste, mais cela pose collectivement un problème démocratique :

- les collègues qui ont voté pour les listes Ensemble sont de fait sous-représenté-es dans les conseils, sans que cela soit prévu par les statuts et règlement intérieur de l'établissement ;*
- en outre, les conseils restreints qui auront à instruire les dossiers, notamment d'avancement, vont être en nombre très réduit, ce qui nuit à un examen serein et juste des dossiers.*

Au-delà, la fragmentation de l'université en pôles va être cause d'inégalités. Contrairement aux universités, les collègues de la NU ne verront pas leurs dossiers examinés au CAC de façon centralisée. Donc le traitement va être différencié selon les pôles. Nous pensons que cela va fortement nuire au traitement équitable des collègues et que les femmes, notamment, vont fortement en pâtir pour leurs carrières et leurs rémunérations.

Bref, la mise en place concrète des instances au sein de l'établissement expérimental se passe mal et confirme nos craintes, nous faisons ici une alerte sur son fonctionnement démocratique et nous demandons à la présidente comment elle compte résoudre ces difficultés.

Réponse du 1^{er} VP : une double obligation de parité s'impose.

D'après lui la proposition d'Ensemble était inacceptable :

Au total, on se retrouve au CAC restreint avec 58,4 % pour NUD et plus de 41 % pour la liste Ensemble : le VP ne voit pas comment cela conduit à dire qu'Ensemble est sous-représentée. Il a fait la proposition

d'enlever une personne pour chaque liste, mais Ensemble a refusé. La mise en place du CAC restreint est conforme à la réglementation.

La présidente considère que l'alerte sur l'inégalité femmes-hommes est un procès d'intention.

Comptes 2021

Le 1^{er} VP présente les comptes : compte financier, comptes consolidés et affectation du résultat 2021

Augmentation du nombre d'Équivalents temps plein (ETP) par rapport à 2020 (+71,6). Les ETP sur ressources propres augmentent plus que les ETP sous plafond d'emploi. Les dépenses de masse salariale augmentent. La masse salariale allouée par l'état reste durablement et sensiblement inférieure à ce qui serait nécessaire pour financer le plafond d'emploi.

Le Glissement vieillesse technicité (GVT) augmente, notamment sous l'effet de la mise en place du Parcours professionnel carrières et rémunérations (PPCR) ainsi que des primes revalorisées. Les primes à l'initiative de l'établissement ont augmenté, de même que le SMIC et le nombre d'heures complémentaires. L'ensemble contribue à expliquer la hausse de la masse salariale.

Légère baisse des dépenses d'investissement.

Résultat budgétaire : solde déficitaire de 10,3 millions d'euros (contre -14,6 en 2020).

Diminution de la trésorerie mais qui reste pour l'instant au-dessus du seuil d'alerte (tout en se rapprochant de ce seuil).

Présentation également des comptes de la filiale Capacités et de la Fondation.

Débat :

Question de l'UNSA-SNPTES : pourquoi y a-t-il un écart d'un million d'euros entre le résultat des composantes et le résultat global de l'établissement ? Le 1^{er} VP répond que le central dépense plus en effet, mais que c'est au service des composantes. L'établissement donne aux composantes plus que ce qu'il n'a comme ressources.

Question de NUD : comment se fait-il que Nantes soit toujours sous-dotée par le ministère ? Réponse du 1^{er} VP : c'est historique, au moment du passage aux Responsabilités et compétences élargies (RCE), les choses se sont fixées comme cela. Comme l'enveloppe globale de l'état n'augmente pas, c'est difficile pour lui d'augmenter le financement de Nantes. C'est pour cela que nous avons été mieux dotés avec les enveloppes complémentaires l'an dernier (ce sont des enveloppes supplémentaires).

Ensemble regrette également que, comme tous les ans, la dotation état soit insuffisante. Nous l'avons déjà dit souvent, le travail d'aller chercher des financements est une dépense d'énergie et d'argent qui pourrait être investie ailleurs dans le fonctionnement de l'établissement. Ensemble souligne également que le travail des services centraux contribue à l'activité de tout l'établissement, dont les composantes.

Ensemble demande si la subvention d'état distingue entre le financement d'emplois et le financement global, ? Réponse : L'état attribue un plafond d'emplois et une subvention totale sans distinction Attention, le plafond d'emplois ne différencie pas entre les emplois en question, les statuts, or tous les emplois n'ont pas le même coût.

Pouvons-nous évaluer ce qui, dans les dépenses, est consacré à la recherche et ce qui est consacré à la formation ? Ce n'est pas apparent dans les documents qui sont soumis au vote. Réponse du VP : ces informations sont données dans le bilan social.

Ensemble : Nous sommes las d'entendre que nous sommes en situation de sous-financement et de dégradation chronique et qu'il faut aller se battre au ministère pour avoir des miettes pour fonctionner, ou pour obtenir notre dû, comme le GVT. Cela pourrait nous dissuader de réagir... Mais nous sommes les 5e plus mal classés dans les dotations des établissements pluridisciplinaires avec santé ! Par ailleurs, quand on regarde le soutien de la région pour les établissements d'enseignement supérieur, de la région, on voit un choix en faveur des établissements privés, choix qui est donc défavorable aux universités publiques de la région.

Vote sur les comptes 2021 : 4 contre et 28 pour.

Ensemble signale des plaintes de collègues qui se demandent quel est le coût financier et environnemental de la demande faite aux composantes de jeter tous les objets comportant le logo de l'université de Nantes ? La présidente est étonnée. Une secrétaire générale de composante dit que les objets à logo ont été donnés ou recyclés.

Ensemble demande également combien a coûté la campagne de communication sur le lancement de la NU, en particulier sur les tramways de la ville. La présidente répond qu'elle n'a pas le chiffre sous les yeux mais que cela a été financé sur les fonds de l'Isite. Nous faisons remarquer que ce sont des fonds publics... La présidente assume ces choix de communication et précise que les chiffres pourront être communiqués.

Certification des comptes

Présentation par le cabinet d'audit.

Les comptes sont certifiés sans réserve.

Ensemble demande des informations sur une note des inspecteurs des finances concernant une réserve de fonds pour un litige en cours.

Liste des primes et décharges modifiées

Ensemble demande comment ces primes vont être modifiées par le RIPEC : intégration à la composante C2 du RIPEC.)

La réponse est que lorsque le RIPEC sera mis en place, elles seront intégrées à la composante C2 du RIPEC. On vote ici une application transitoire avant mise en place du RIPEC.

Ensemble relève que les primes sont différentes entre les VP et les VP délégué-es. Or nous avons alerté sur le fait que, dans l'équipe qui a été constituée, les hommes sont plutôt VP et les femmes VP déléguées. La présidente avait alors indiqué qu'il n'y avait pas de différence entre VP et VP délégué-es. Mais nous remarquons que les primes sont différentes ! En moyenne, dans l'équipe présidentielle, les femmes vont recevoir 1200 euros de moins que les hommes ! On a ici une inégalité femmes-hommes manifeste, ce qui nous semble être impossible à assumer politiquement.

NUD demande comment les primes vont pouvoir être appliquées aux établissements composantes. Réponse : ces primes concernent l'ex-université de Nantes ; chaque établissement s'occupait de ses primes.

Vote : 3 abstentions, 4 contre, 26 pour.

Repyramidage maîtres-ses de conférences → professeur-es

2000 postes sont prévus sur 5 ans, avec 400 rehaussements par an (au niveau national). En 2021 et 2022, 800 rehaussements sont prévus, dont la moitié seront à effet rétroactif au 1^{er} septembre 2021. Pour Nantes, en 2021, 8 propositions de rehaussement et 10 pour 2022 (donc 18 en tout).

Il est difficile de se projeter pour les années à venir. Les postes sont publiés par section CNU.

Cela représente une chance pour les collègues de devenir PU sans mobilité géographique, mais cela peut créer des tensions au sein des composantes.

Le CAC puis le CNU vont devoir porter un avis sur chaque candidature. Les candidatures retenues seront auditionnées (sans être classées) et c'est la présidente qui fera le choix...

Le 1^{er} VP présente la liste des sections qui sont proposées au vote du CA

Ensemble se félicite de ce repyramidage et espère que les femmes pourront plus accéder à un poste de PU. Ensemble insiste sur les changements de paradigme que vont apporter ces modalités de recrutement de professeur-es, notamment la diversification des profils avec une prise en compte de l'ensemble des activités des candidats. En effet, les candidats ne sont plus classés par un comité de sélection mais sont évalués par le CAC et le CNU avant une décision de la direction de l'université. Nous soulignons aussi qu'il est intéressant que les missions autres que la recherche et l'enseignement EC sont prises en compte. Pour bénéficier d'un poste Pr il faut être HDR, hors dans certaines sections il apparaît que de nombreux MCF ne sont pas HDR. Ensemble souligne qu'un des moyens est de limiter le nombre de thèses encadrées par HDR ce qui n'est pas fait ici.

Le VP recherche indique que la question de la limitation du nombre de thèses par directeur-trice est à l'étude. Réflexion sur la base de 6 personnes encadrées.

Ensemble précise que le CNU a fourni à ses membres la répartition des profs versus MCF HDR et aussi le pourcentage de femmes profs dans toutes les sections. Pour la prochaine fois, il faudrait connaître, pour toutes les sections de l'université, ces données : pourcentages des PU et des MCF HDR et aussi les pourcentages des femmes PU.

Ensemble : sur la limitation du nombre de doctorant-e par directeur-trice, c'est ce que suggèrent les récents rapports parus sur la question, notamment le RNCD (qui montre une corrélation entre le nombre de doctorant-es par encadrant-e et la satisfaction exprimée par ces personnes dans leur travail de thèse). Nous sommes favorables aux revalorisations de carrière des collègues EC et notamment au rehaussement. Mais les modalités posent problème et vont être vécues par nombre de collègues comme injustes. Il y a beaucoup d'éléments sur lesquels les collègues n'ont pas de prise !

Nous souhaitons connaître, pour pouvoir voter, les éléments qui ont été utilisés pour les arbitrages qui sont proposés aujourd'hui :

- liste de toutes les sections CNU qui ont au moins 3 promouvables au sein de l'établissement
- liste de tous les ratios MCF/PU dans ces sections...

Nous n'obtenons pas satisfaction sur ce point pour cette année.

À nouveau, nous attirons l'attention sur la situation des femmes dans les carrières universitaires. Le rehaussement sans obligation de mobilité est plutôt favorable aux femmes. Les femmes passent moins l'HDR. Elles n'en sont pas individuellement responsables, il y a des causes structurelles à cela.

Vote : 3 abstentions, 30 pour.

Régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs, RIPEC, pour information

3 composantes du RIPEC :

- une part liée au grade. Elle sera revalorisée jusqu'en 2027 et bientôt mensualisée. Cela suppose d'avoir fait l'intégralité de son service d'enseignement.
- une part liée aux fonctions et responsabilités particulières.
- une part de prime individuelle sur demande (remplace la PEDR). De 3500 à 12 000 euros. Pas cumulable sur plusieurs années pour le même motif.

Dossiers à déposer avant le 31 mars !!

Ensemble souligne qu'il va y avoir aussi un délai de carence pour les bénéficiaires de la PEDR, et ceux qui y sont habitués s'en offusquent. L'autre risque serait que les collègues changent de priorité au fur et à mesure pour avoir des primes d'une année sur l'autre...

Ensemble insiste aussi sur le fait que, même si on ne travaille pas pour la prime, cela a quand même un effet. Comme les salaires n'augmentent pas, le seul levier pour les collègues est la prime. Cela oriente donc en partie le travail. L'université a la possibilité de donner ces primes au plus grand nombre de collègues possible puisqu'il n'y a pas de nombre de bénéficiaires maximum...

Le 1^{er} VP répond que l'enveloppe ne le permettra pas mais qu'il y a bien l'objectif d'une rotation dans les bénéficiaires.

Ensemble insiste sur la nécessité d'un « effet mémoire » sur les dossiers de demande de prime, comme cela a commencé à être examiné au CAC sur le mandat précédent. En établissant une liste des demandes des années passées et en veillant à une rotation, on pourra éviter que ce soient toujours les mêmes qui soient servi-es. L'effet mémoire est un facteur de justice pour les collègues.

NUD considère que c'est normal que les excellent-es et les plus engagé-es aient une prime. *Ensemble répond que de très nombreux collègues sont très dévoué-es et très engagé-es et n'ont pas de prime !*

Ensemble demande si on peut cumuler les primes C2 et C3. Réponse du 1^{er} VP : le cumul n'est pas interdit par les textes.

Ensemble propose que, parmi tous les avis favorables, l'enveloppe globale soit répartie sur tous les dossiers plutôt que de différencier les montants. Dans le passé, à l'ECN, il y a eu des montants qui étaient d'autant plus élevés que le grade des EC était élevé...

Le VP recherche précise que les incitations du CNU visent à limiter les écarts femmes-hommes mais pas à homogénéiser.

Dossier d'accréditation de l'Inspé

Un élu étudiant souligne le faible taux de succès au concours CRPE (premier degré) des étudiants de l'Inspé.

Ensemble indique que l'imposition de l'approche par compétences, faite dans le dossier d'accréditation, suscite une opposition parmi les collègues. Celles et ceux-ci sont évidemment favorables au fait de faire acquérir des compétences aux étudiants, ce qu'ils font depuis très longtemps, mais ne souscrivent pas à cette approche pédagogique, qui plus est si elle est rendue obligatoire.

Vote : 3 abstentions, 3 contre, 26 pour

Statuts des unités de recherche

Présentation par le VP recherche. Il s'agit uniquement des unités portées par la NU, pas des UMR.

Ensemble remarque que le document ne fait pas référence à la sécurité informatique des laboratoires alors que c'est indispensable. Par ailleurs, la limitation de la direction des laboratoires aux personnes ayant une HDR ne figure pas au CNRS pour les UMR, nous trouvons que c'est dommage de faire cette limitation.

Le VP recherche répond que la sécurité informatique est un problème qui concerne tout l'établissement et pas les laboratoires individuellement. Sur l'HDR, la limitation existait déjà auparavant. Par ailleurs, les UMR ayant une direction non HDR sont très rares. Mais des exceptions restent possibles dans les unités de l'université.

Dossier approuvé à l'unanimité

Demande d'une subvention « infrastructure » auprès de la région Pays de la Loire (React EU)

Cette demande n'est pas couverte par la délégation de la présidente (cf. point ci-dessous)

vote à l'unanimité pour

Élargissement de la délégation de compétence du CA à la présidente sur les demandes de subventions

Elle était trop restrictive et s'appliquait seulement aux subventions pour la recherche, elle est étendue à tous les sujets

vote pour avec 2 abstentions

Attribution de la subvention 2022 à l'association de gestion de la salle de spectacle de l'Université de Nantes (TU)

La VP Culture présente l'activité de TU qui a été en grande difficulté pendant la COVID.

Nantes U apporte une aide importante, par ex pour soutenir les ateliers théâtres

Des travaux d'amélioration bâtementaire sont prévus : 1 200 000 €

Ensemble rappelle que nous soutenons l'activité culturelle du TU en particulier avec les établissements scolaires et le public de Nantes Nord.

vote : unanimité pour